



Commune de Passy

Mai 2018

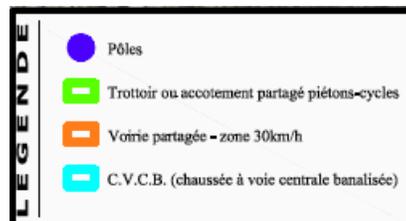
Lettre d'information #5 Pour la Qualité de l'air à Passy

La mobilité douce, un axe de travail majeur pour la qualité de l'air

La municipalité effectue depuis le début de son mandat un **travail de fond sur les déplacements cyclables à l'échelle de la commune**. Les travaux sont aujourd'hui engagés, l'occasion de revenir sur l'ensemble du projet et de découvrir comment se déplacer à Passy dans les mois à venir.



A noter : le pont de la Carabotte, hors plan, sera aménagé pour le passage des cyclistes et piétons



QUESTIONS A
Daniel DURET
Conseiller municipal délégué

à l'agriculture, aux forêts et aux sentiers

" DÉVELOPPER L'USAGE DU VÉLO "



M. Duret, pouvez-vous nous présenter le projet de mobilité douce pour la commune de Passy.

La commune de Passy s'est engagée en faveur de la qualité de l'air. La **mobilité douce est un levier d'action** et comprend plusieurs interventions de notre part :

- Développement des **itinéraires cyclables**
- Recours aux **véhicules électriques**
- Installation de **bornes de rechargement**

Seule une synergie de tous les acteurs permettra d'offrir un réseau important et cohérent. A ce titre, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc travaille sur un **schéma intercommunal d'itinéraires cyclables** afin de coordonner les initiatives des communes.

Le Département de Haute-Savoie a décidé d'accélérer **son plan d'aménagements cyclables « Haute-Savoie vélo voies vertes »** et l'accompagnement des projets de vélo-routes.

Ainsi, les travaux d'aménagement de l'avenue de l'Aérodrome (*voir photo ci-dessous*) bénéficient de subventions de la région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Savoie.



Voie cyclable avenue de l'Aérodrome

Quelle est l'avancée des travaux ?

Plusieurs projets étaient jusqu'à présent à l'étude. Nous entrons en **phase opérationnelle avec le début des travaux** :

- **Aménagement** dans le cadre du programme départemental « Véloroute-Léman/Mont-

Blanc » :

- création d'une piste piéton-vélo en double sens sur l'avenue de l'Aérodrome
- intégration de la vélo route Léman/Mont-Blanc dans le cadre du réaménagement de la base de loisirs

- **Création d'un itinéraire « préservé et fléché »**, en dehors des grands axes routiers permettant de connecter le collège de Varens à Marlioz et à Chedde

En quoi ces aménagements du territoire contribuent-ils à la qualité de l'air ?

L'objectif visé est de développer l'usage du vélo sur notre territoire. Il est nécessaire d'**offrir aux cyclistes des itinéraires sécurisés** pour encourager la pratique du vélo.

L'essor des vélos à assistance électrique (VAE) contribue par ailleurs à rendre accessible le vélo au plus grand nombre.

Nos déplacements quotidiens sont une source de pollution non négligeable.

Le recours à des **modes de déplacement doux est donc un enjeu** pour tous.

LES DERNIÈRES ACTUS

La commune de Passy a **acquis cinq véhicules électriques**, subventionnés pour trois d'entre eux dans le **cadre de la convention Territoire à Énergie Positive Croissance Verte**. Ces achats remplacent cinq véhicules diesel. Ils complètent la flotte de voitures électriques existante.

Pour le service municipal du parc automobile, cela implique un véritable changement de métier et de « monter dans le train de la technologie ».



Depuis le mois de février 2017, **3 bornes de recharge pour véhicules électriques** sont implantées sur Passy, dans le cadre du réseau public du SYANE :

- place Berger à Chedde
- parking Mattel à l'Abbaye
- placette de Pfullingen au chef-lieu

[En savoir +](#)



DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC

Dans le cadre du Plan de Développement Inter-Entreprises (PDIE), la CCPMB a mis en place des mesures **pour encourager les salariés** des secteurs public et privé à **privilégier d'autres modes de déplacement que la voiture individuelle pour se rendre au travail** (covoiturage, transports en commun, vélo...).

Si chacun en France laissait sa voiture au garage un jour par semaine, la pollution **diminuerait de 20 %**, le trajet domicile/travail représentant 27 % des trajets quotidiens dans notre pays !

[En savoir +](#)



LE CHIFFRE

35

Soit le **nombre de véhicules électriques** (voiture ou vélo) **achetés sur le territoire de la CCPMB** grâce aux aides du dispositif Territoire à Énergie Positive Croissance Verte.

DERNIÈRE MINUTE

La commune de Passy met à disposition d'une **association de réparation de vélo participatif (Becyclable)**, un local situé à Chedde.

Cette action s'inscrit comme une volonté de promouvoir les déplacements doux.

[En savoir +](#)

CONTACT

Mairie de Passy
1, place de la mairie
74 190 PASSY
Tél. 04 50 78 00 03
Mail : mairie@mairie-passy.fr

CONTACT PRESSE

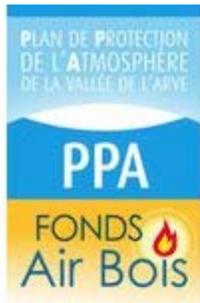
Christèle DEKER
Responsable communication
Tél. 04 50 78 41 42
Mail : c.deker@mairie-passy.fr

Pour vous inscrire à la lettre d'information, [contactez-nous par mail](#).

La lettre d'information de la commune de Passy est réalisée par www.ypmedias.com.

Contact : olivier@ypmedias.com





[Lien de désabonnement](#)